

BÉNÉVOLE DE L'ANNEE 2015

Date limite de dépôt le 29 Janvier 2016

Valoriser et faire connaître les réussites des acteurs du monde de hockey, remercier leur implication et la qualité de leur travail qui ont œuvré à faire de la saison un succès, c'est la volonté de la F.F.H avec la remise des distinctions !

Au sein de votre structure vous avez une personne qui s'implique et s'engage à faire vivre le hockey avec passion, elle manage une ou plusieurs équipes d'une main de maître, elle organise des actions de développement, elle sillonne le territoire pour arbitrer, en résumé elle participe activement à la vie de votre Club, Ligue ou Comité Départemental...

Autant de bonnes raisons qui doivent vous pousser à déposer son dossier de candidature auprès de votre Ligue ! Cette dernière se chargera de sélectionner les dossiers qu'elle souhaite présenter à la F.F.H.

N'hésitez plus et tentez de récompenser le Bénévole de l'année 2015 !

Pour information, les Ligues devront déposer les dossiers de candidature qu'elles souhaitent soumettre au Bureau de la F.F.H au plus tard le 29 Janvier 2016. Nous vous demandons donc d'envoyer votre dossier à votre Ligue au plus tard le 22 janvier 2016.

Le choix final se fera sur l'étude des candidatures par les membres du bureau de la F.F.H. (inclus les invités permanents) grâce à une élection à deux tours à la majorité sur la base de l'argumentation que vous aurez fourni.

Chaque distinction sera récompensée et remise lors de l'Assemblée Générale du 19 mars 2016.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le service communication de la Fédération (charlotte.boudieux@ffhockey.org)

Liste des lauréats 2014

Dirigeant de l'année : Jean-Noël MOUCHE

Club de l'année : Hockey club du Trèfle

Jeune Club de l'année : U.S. Saint Gilles

Bénévole de l'année: Valérie BINCE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY

BENEVOLE DE L'ANNEE

La Ligue de Hockey propose comme **bénévole de l'année** pour
les distinctions 2014 de la FFH

Exemple d'argumentation pour sa candidature :
(Vous pouvez également joindre votre propre dossier)

Domaine (arbitrage, administration, encadrement, communication, etc.)

Actions mises en place (développement, communication, démarches administratives etc.)

Implication régionale/nationale/internationale

Autres éléments